

SOCIÉTÉ ANONYME
DE L'USINE DU FRANÇOIS

Au Capital de 20.142.000 francs

R. C. Fort-de-France N° 101

RAPPORT

présenté

à l'Assemblée Générale des Actionnaires

du lundi 13 mai 1957

sur les Comptes de l'exercice 1955 - 1956

par les Administrateurs et les Commissaires aux Comptes

IMP. ABSALON

1957

DE L'INSTITUT DE FRANCE

ANNUAIRE

039/053

SOCIÉTÉ ANONYME
DE L'USINE DU FRANÇOIS

Au Capital de 20.142.000 francs

R. C. Fort-de-France N° 101

RAPPORT

présenté

à l'Assemblée Générale des Actionnaires

du lundi 13 mai 1957

sur les Comptes de l'exercice 1955 - 1956

par les Administrateurs et les Commissaires aux Comptes

IMP. ABJALON
1957

Usine de France

PROJET DE LOI

sur

la

réorganisation

de

l'industrie

et

de

l'énergie

et

de

la

réforme

de

la

structure

de

l'industrie

Usine du François

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter conformément à la loi et à nos statuts, les rapports de l'exercice clos le 31 Octobre 1956.

Nous avons manipulé cette année 99.628.370 kg de cannes pour une production en sucre de 80.281 sacs.

Par suite du manque de sucre en France, nous avons pu écouler à des prix normaux les quantités excédant le contingent qui nous était attribué.

Mais les conditions nouvelles découlant du contingentement de la production n'ont pas incité les planteurs à maintenir leur volume de production.

Un plan d'aménagement de la production sur 5 ans qui devait nous permettre d'y adapter nos cultures n'a pas eu l'approbation gouvernementale.

Le cours mondial du sucre s'est relevé sur tous les marchés de façon spectaculaire depuis 10 mois.

Nous souhaitons qu'il en soit de même du cours du sucre en France pour permettre à notre industrie une stabilité dont elle a bien besoin.

La balance du compte Pertes et Profits de l'exercice est de :

francs	16.062.959
dont il y a lieu de déduire pour B.I.C..	4.979.200
Super Bénéfices	<u>338.740</u>
	<u>5.317.940</u>
	10.745.019
Réserve légale.	537.251
la somme nécessaire pour le paiement d'un dividende de francs : 1.000 par action	2.238.000
L'Impôt sur les sommes distribuées	<u>394.940</u>
	<u>3.170.191</u>
d'où un reliquat de francs :	7.574.828
qui ajouté à celui de l'exercice clos l'an dernier	<u>649.941</u>
nous donne une somme de francs :	8.224.760
que nous vous proposons de réserver pour être incorporée par la suite au capital de votre société.	

Les Administrateurs,

YVES HAYOT

LÉON HAYOT

Recettes

Compte de fabrication Sucres

PRODUCTION

	Sucre obtenu . . .	80.281 q
	dont revenant aux tiers	<u>19.453</u>
		60.828
Cannes manipulées : 99.628.370 kg		
dont pour c/te tiers	<u>24.141.740</u>	
	75.486.630	
	Rhum obtenu . . .	1.511.670 l
	dont revenant aux tiers	<u>371.297</u>
		<u>1.140.373</u>

RÉALISATIONS ET ESTIMATIONS

Sucres

	Exporté : 70.149 q pour f . . .	422.867.753
	dont	
	pr tiers <u>15.346 q . . .</u>	<u>92.507.784</u>
	<u>54.803 q . . .</u>	<u>330.359.969</u>
Revenant	C.L.-U.I. 5.573 q	36.881.229
aux cannes	« « 383 q restant	
du	estimés . . .	<u>2.451.200</u>
Protocole :	« « 69 q manquant	39.332.429
60.828 q	<u>6.025 q</u>	

Rhums

Réalisé :	Exporté 237.480 l	26.326.424
	C/locale 10.608 l	545.408
	H/contin 247.285 l	<u>4.902.563</u>
		31.774.395
A réaliser :	Export. 242.000 l	28.550.000
	C/locale 53.000 l	1.590.000
	H/contin 350.000 l	<u>8.750.000</u>
	<u>1.140.373 l</u>	<u>38.890.000</u>
		<u>70.664.395</u>
	Total des recettes	<u>440.356.793</u>

RÉPARTITION

Fournisseurs . . .	60% . . .	264.214.075
Usine	40% . . .	<u>176.142.718</u>
		440.356.793
Part de l'Usine : recettes ci-dessus		176.142.718
« « : « de l'opé-		
ration cannes tiers		<u>50.684.931</u>
		<u>226.827.649</u>

Total des recettes propres à l'Usine 226.827.649

DÉPENSES

Salaires et appointements	55.711.581	
Charges Sociales et Assurance du personnel	19.732.693	
Réparations et Entretien	8.479.201	
Entretien des voies ferrées	603.810	
Assurances Contre Incendie et Cyclone	1.645.175	
Frais généraux	15.914.070	
Frais divers Sucrierie	2.259.475	
Transports de cannes	10.867.538	
Electricité	2.266.878	
Frais Expédition sucres et Rhums	15.562.419	
Approvisionnements et logement des sucres	28.194.426	
Approvisionnements et combustible pour Rhumerie	149.267	
Frais aux approvisionnements reçus	4.509.042	
Matériel roulant compte Exploitation	7.216.940	
Impositions et patentes	8.102.131	
Amortissements	12.290.707	
Matériel Agricole, compte Exploitation	5.871.891	199.377.244

Balance 27.450.405

Débit**Compte de Pertes & Profits**

Intérêts et Escomptes	11.887.265
BALANCE	<u>16.062.959</u>
	<u>27.950.224</u>

Exercice 1955 - 1956

Crédit

Profits divers	499.819
Balance du compte fabrication	<u>27.450.405</u>

27.950.224

Actif

Bilan de la Société anonyme de l'Usine

Immobilisations	111.467.482
Portefeuille	100.000
Disponibilités	1.938.722
Stocks	45.121.200
Approvisionnements.	26.595.949
Valeurs engagées	3.373.756
Débiteurs divers	66.877.151
	<hr/>
	255.474.260
	<hr/>

du François arrêté au 31 Octobre 1956

Passif

Capital	20.142.000
Réserves	1.197.241
Amortissements	57.537.446
Comptes d'ordre	16.045.253
Créanciers divers	143.839.420
Pertes et Profits 1955	649.941
Pertes et Profits 1956	16.062.959
	<hr/>
	255.474.260
	<hr/> <hr/>

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'USINE DU FRANÇOIS

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Nous conformant à la loi et à vos statuts, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'exercice ayant pris fin le 31 Octobre 1956.

Dans les délais légaux, nous avons eu communication des livres et pièces comptables et nous avons pu en constater la parfaite concordance. Le bilan qui vous est présenté résume bien les opérations de l'exercice.

Nous n'avons à vous signaler aucune modification de structure de votre bilan. Les augmentations des différents postes de l'actif sont en étroites relations avec l'accroissement de la capacité de votre industrie.

Le matériel nouveau reçu a augmenté la valeur du poste immobilisation et les approvisionnements nécessaires pour une production accrue ont gonflé légèrement ce dernier poste.

Les résultats de l'exercice vous permettent d'augmenter votre capital. Ce serait une mesure utile à la bonne marche de votre exploitation.

Nous pensons que vous pouvez approuver le bilan tel qu'il vous est présenté et donner décharge à votre administrateur de sa gestion.

Fort-de-France, le 18 Avril 1957

TH. de REYNAL

agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

GEORGES RIMBAUD

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'USINE DU FRANÇOIS

RAPPORT

PRÉVU PAR LA loi du 8 AOÛT 1955

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi, nous avons l'honneur de vous informer que les opérations effectuées par votre Société avec les fournisseurs avec lesquels votre administrateur a des intérêts communs ont été traitées aux conditions normales du marché au moment de leur conclusion.

Ces opérations n'entraînent aucune observation de notre part.

Pour permettre de nouvelles opérations, nous vous demandons à toutes fins utiles, d'autoriser votre administrateur de traiter éventuellement avec votre Société, au cours de l'exercice qui suit, des affaires dans le cadre de l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Fort-de-France, le 18 Avril 1957

TH. de REYNAL
GEORGES RIMBAUD

